**PROTECTION DE L’ENFANT – AIDE MEMOIRE DU GUIDE DE FORMATION**

**Protection de l’enfant**- fait référence à la protection des enfants avant qu’un incident ne survienne (**prévention**) et après un incident (**réaction**). Cela signifie assurer la **sécurité immédiate** et **la référence** un **rétablissement à long terme**. Par exemple, la protection des enfants consiste à prévenir la violence, l’exploitation et les mauvais traitements, mais il peut également impliquer la protection des enfants contre d'autres préjudices et le travail pour le rétablissement psychosocial une fois que le mal est commis.

Les systèmes de protection de l'enfant performants maintiennent les enfants en sécurité en se basant sur les **facteurs de protection** et de **résilience**. Ils abordent les **risques** ou les **facteurs préjudiciables**. Ils le font en renforçant le partenariat des systèmes de soutien **formel (gouvernement)** et **informel (enfants, famille, communauté) :**

* Personnel (et de la part des pairs)
* Famille et communauté,
* Leaders communautaires et religieux

Figure - Soutien Formel and Informel

* Pratiques culturelles et traditionnelles utiles
* Organisations and institutions,
* Institutions du gouvernement.

Les mécanismes communautaires de protection tels que les comités peuvent être un moyen utile de coordination des systèmes formels et informels de protection.

Une protection de l’enfant forte doit se focaliser les **vulnérabilités** particulières qui se produisent dans l’environnement local et renforcer la **résilience**.

La protection de l’enfant couvre la **prévention, l'intervention rapide, l'orientation et la gestion des crises, la réhabilitation, la réinsertion et le suivi continue (en permanence) .**

La **Résilience** décrit la capacité d'une personne (ou d’une communauté) à faire face aux événements difficiles de la vie et à en tirer des possibilités/opportunités de reconstruction. Les événements difficiles de la vie peuvent inclure des expériences de traumatismes, de violence, d'exploitation et de perte en raison de conflits, de catastrophes ou d'autres crises. Une bonne mesure de la résilience est la capacité d'une personne à prendre soin de lui-même et des autres. Prendre soin des autres favorise aussi la résilience collective et la cohésion sociale. Lorsque favorisée, la résilience peut contribuer à l’atteinte de résultats à long terme et durables.

**Résilience**: La capacité d'une personne à «rebondir», se remettre de situations défavorables (difficiles). La Résilience présente des qualités «intérieures/intrinsèques» (comme ayant une foi spirituelle, des capacités d'adaptation fortes), ainsi que les qualités «extérieures» dans l'environnement social et naturel (avoir une prise en charge, relation adulte stable, l'accès à l’école).

La **vulnérabilité** est vécue différemment par chaque enfant et chaque communauté selon le contexte. La compréhension des facteurs de protection et de risques des enfants peut aider à comprendre leur niveau de vulnérabilité. La vulnérabilité peut subvenir du fait de facteurs de risques élevés et du fait du faible niveau des facteurs de protection.

Tous les enfants doivent être protégés, mais les enfants soumis à des niveaux élevés de vulnérabilité nécessitent des soutiens et protection particuliers. Les causes profondes des risques et des vulnérabilités sont influencées par des pratiques historiques, politiques et culturelles, ainsi que par les normes sociales, les systèmes de croyance, les politiques, le droit et les dynamiques du pouvoir.

Chaque communauté identifiera différents facteurs de vulnérabilité et de résilience. Les facteurs de vulnérabilité et de résilience d’une communauté ne peuvent pas être considérés comme identiques à ceux d’une autre communauté. Les facteurs identifiés vont influencer les stratégies et activités de protection de l'enfant, les marqueurs de progrès pour le suivi et les critères d’évaluation des changements escomptés opérés dans la communauté.